

Perspectives

En Économie de l'environnement et Économie écologique, les services fournis par les écosystèmes aux êtres humains (appelés services écosystémiques, SEs) sont évalués dans le but d'aboutir à des choix ou préférences collectives pour la gestion de ces écosystèmes. L'évaluation des SEs est réalisée à travers deux principales méthodes. La première consiste à rassembler les préférences des individus pour les SEs, en leur donnant une valeur monétaire ou non, à travers un calcul (moyenne, médiane, ...). La seconde méthode permet d'identifier une préférence collective à travers une délibération où les individus sont amenés à discuter et échanger sur les SEs. Toutefois, bien que l'usage de ces deux méthodes soit largement documenté dans la littérature, il existe encore des lacunes pour identifier les choix individuels et collectifs par rapport aux SEs. Par exemple, peu d'auteurs ont exploré les déterminants des choix collectifs lors des processus délibératifs. Une piste de recherche est de comprendre ce qui amène les individus à formuler un choix collectif lors des processus délibératifs. Par exemple, il s'agirait de savoir pourquoi des individus acceptent de modifier leur choix durant les discussions. Est-ce parce que les arguments des autres participants les ont convaincus ? Y a-t-il des asymétries de pouvoir entre eux ? Ou encore, combien de temps chaque individu peut-il parler pendant la séance de délibération ?

Par ailleurs, exprimer une préférence pour un SE est un exercice difficile pour les personnes participant à des enquêtes, surtout lorsqu'il s'agit d'écosystèmes complexes et peu connus par le grand public. Apporter de l'information aux participants sur l'écosystème et ses SEs peut donc les aider pour le processus d'évaluation. Une piste de recherche pourrait être basée sur la démarche par laquelle les individus s'informent et se familiarisent avec les SEs avant d'exprimer leurs préférences. Il s'agirait alors de classer les SEs en trois grandes catégories, relatives aux services : (i) de recherche, (ii) d'expérience et (iii) de confiance. La première catégorie de biens et services (Nelson, 1970) comprend les SEs dont les caractéristiques peuvent être vérifiées par inspection et collecte d'information avant leur consommation (ex. les services d'approvisionnement en général telles que les ressources en poissons, la biomasse pour le pâturage, ...). La deuxième catégorie (Nelson, 1970) ne peut pas être évaluée avec précision avant d'être utilisée ou consommée (ex. le sentiment de relaxation lié à la visite d'une lagune). Enfin, la troisième catégorie (Darby et Karni, 1973) peut-être difficile, voire impossible à être évaluée par le grand public (ex. la capacité d'autoépuration d'une lagune). Cette méthode de regroupement des SEs en différentes catégories permet de cibler les SEs pour lesquels il y a besoin d'information et de sensibilisation et ainsi, d'aboutir à des politiques d'incitations « douces ». Par conséquent, la finalité est d'orienter la société vers des objectifs de conservation ou de restauration écologique socialement souhaitables (Thaler and Sunstein, 2008).

Une autre piste de recherche concerne la théorie des préférences. Dans la littérature, il existe deux grandes hypothèses relatives à cette théorie. Dans la première, formulée notamment en Économie dite standard ou dans la Théorie du choix social, il y a très peu d'intérêt sur comment les préférences pour les SEs, exprimées par un individu, sont formées, ou si elles sont légitimes. Cette hypothèse est basée sur le respect des préférences individuelles démocratiques, c'est-à-

dire que la souveraineté des préférences prévaut. Dans la seconde hypothèse, les préférences sont supposées instables c'est-à-dire qu'elles varient en fonction des facteurs cognitifs (ex. manque de familiarité avec l'écosystème) et du contexte de l'évaluation (ex. évaluation réalisée par un individu sous forme de questionnaire en ligne vs. lors d'un processus délibératif). La question est de savoir, par exemple, pour des écosystèmes inconnus du grand public, les implications théoriques de l'hypothèse de l'instabilité des préférences.